

## V

# Servites en France

De Noël M. Rath

### *Présence dès le début de l'Ordre*

Partie intégrante de la province canadienne, le groupe des servites français a lui aussi, son histoire. Personne, je pense, ne se hasarderait aujourd'hui à soutenir que saint Manet aurait fondé les premiers couvents en France et reçu le bon roi saint Louis dans le Tiers-Ordre séculier. L'histoire actuellement est dure pour les légendes. À l'image de notre temps, elle vise à l'authenticité. Par contre, il est incontestable qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les Servites d'Italie eurent à Paris une petite maison pour leurs étudiants, et que la prospérité aidant, un couvent et une église s'y adjoignirent. Le grand schisme d'Occident (1378) entraîna progressivement une coupure avec l'Italie et le couvent disparut en 1387.

## *Une Province française*

Il ne devait y avoir de Servites sur le territoire français que deux cents ans après, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en Provence, autour des villes d'Aix et de Marseille. Reliés d'abord à la province de Gênes, les Servites provençaux, une cinquantaine d'années après, furent assez nombreux pour constituer une province. En 1595, durant les guerres de religion, l'un de nos frères, le Bienheureux Jean-Louis Faese mourut martyr. Un autre, Simon-Joseph Pellegrin (1663-1745) composa le plus célèbre cantique nous préparant à la fête de Noël, le « Venez divin Messie »<sup>37</sup>. Sans la grande peste de Marseille, en 1720 et un décret royal de Louis XV, en 1740, interdisant aux Ordres religieux de taille modeste de recevoir des novices, il est fort possible que l'Ordre se soit maintenu et qu'il y ait eu continuité jusqu'à nos jours. Toujours est-il qu'en 1770, il n'y a plus de Servites en France. Quelques-uns viendront cependant d'Italie durant les campagnes napoléoniennes, mais ce sera pour un séjour forcé, à part le frère Charles-François Caselli, futur cardinal, qui en compagnie de Pie VII et du cardinal Consalvi négociera le concordat avec Napoléon ; c'est pourquoi il est présent sur le grand tableau de David qui se trouve au Musée du Louvre, souvenir du sacre de Napoléon, le 2 décembre 1804, à Notre-Dame de Paris.

## *Bref retour*

Il faudra attendre l'année 1877 pour retrouver les Servites, trop brièvement certes, sur le territoire français. Ce rétablissement eut lieu grâce aux religieuses Servites, dites de Londres, dont l'histoire mouvementée mériterait d'être mieux connue. En effet, après bien des péripéties, elles obtinrent la responsabilité d'une œuvre de convalescents et d'un pensionnat dans la région parisienne. Un jeune prêtre, l'abbé Ledoux, après avoir fait leur rencontre, fit sa demande pour entrer dans l'Ordre. Une fois son noviciat effectué à Londres, il fut appelé à Vaucouleurs en Lorraine, dans l'est de la France. Il assumait la direction d'un collège diocésain que le chanoine J.B. Raulx, dont la sœur Claire était religieuse servite, voulait absolument confier aux frères servites. L'abbé Soulier, professeur dans ce collège devint Servite. Parmi les étudiants se trouvait le futur cardinal Lépicié, frère d'Augustin ainsi que Joachim Dourche. Tous les cinq ont contribué grandement à faire connaître les Servites, par des écrits qui, tout dépassés qu'ils soient sur le plan historique, n'en restent pas moins très agréables à lire<sup>38</sup>. Mais en 1883, de nouveau à la suite d'une loi, républicaine celle-ci, obligeant les congrégations à abandonner l'enseignement, nos frères durent reprendre le chemin de l'exil.

Étant donné qu'elle n'est jamais une autoroute, suivons les méandres de l'histoire. Les Servites français se réfugient en Angleterre. De Belgique, l'abbé Bataille, désireux d'introduire l'Ordre dans son pays, entre en relation avec eux. Il avait déjà fondé, en 1881, une communauté de religieuses enseignantes d'inspiration tellement servite qu'elles le deviendront officiellement en 1927. Ce sera les Sœurs Servites de Marie de Jolimont. En 1891, deux Servites français arrivent donc en Belgique. Quelques années après, le 30 avril 1900 très exactement, Mgr Granito di Belmonte, nonce apostolique, inaugure l'église des Servites, rue Washington, à Bruxelles. Le couvent est placé sous la dépendance directe du prieur général. En 1908, un Français de Bretagne, le jeune Hildebrand Grannec, entre au noviciat. Commence alors un certain développement, si bien qu'en 1913, le groupe franco-belge est rattaché à la Province austro-hongroise. Cette situation originale se maintiendra jusqu'à la fin de l'année 1927.

Cependant, dès 1920, notre frère Hildebrand-M. Grannec, prêtre depuis 1914, est envoyé provisoirement chez les Sœurs Servites dites de Londres, à Montmorency, près de Paris, afin d'étudier le meilleur moyen de rétablir l'Ordre en France. Après plusieurs essais, en 1926, la paroisse Saint-Gratien est confiée

aux Servites. Début 1928, la France et la Belgique, n'étant plus reliées à la Province austro-hongroise, constituent le rectorat franco-belge. Durant cette période, du 18 au 20 novembre 1934, dans le but de célébrer le 700<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre, le Congrès de Paris est un grand moment servite. 1938 voit la fin du rectorat, le couvent de Saint-Gratien passe directement sous la juridiction du prieur général. La guerre terminée, un noviciat est ouvert à Saint-Ortaire, en Normandie. En 1947, avec deux maisons, la France devient commissariat général. À cette époque, diverses tentatives pour réimplanter l'Ordre en Provence se révèlent infructueuses.

### *Avec la Province canadienne*

La situation est préoccupante. Au point que le prieur général Alphonse-M. Monta en informe la province canadienne. En 1955, le frère Bernard-M. Latraverse, qui a répondu positivement à la demande du prieur général, s'embarque pour la France. Les liens allaient se renforcer de plus en plus. En 1961, le commissariat général devient le « commissariat provincial français » et ensuite, le « vicariat français » de la province canadienne. En 1979, supprimant toute cloison juridique, on parle simplement des « communautés de la province en territoire français ».

Entre-temps, en 1964, les Servites prennent en charge l'aumônerie d'un pensionnat près de Paris. Ils y seront présents jusqu'en 1982. La paroisse Saint-Gratien est remise au diocèse en 1974. En 1976, «l'Annunziata» de Grury (région lyonnaise), maison de prière et d'accueil à but vocationnel, ouvre ses portes et «Rocari» de Saint-Yves (centre de la France) souhaite explorer une dimension nouvelle de la communauté.

### *Aujourd'hui*

À travers ces remises en question, ces tâtonnements, ces recherches qui continuent, il y a un profond désir de voir s'épanouir la vie servite en France. Un projet de maison de formation pour les frères français de promesse est en cours. L'espoir demeure. Le style de vie proposé par l'Ordre servite rejoint, semble-t-il, les aspirations d'une grande partie de la jeune génération : une vie simple mais non simpliste, communautaire mais non sectaire, accueillante envers notre monde sans s'agenouiller devant lui, nourrie de l'Évangile pour être autant au service de l'Église du Christ que des hommes, tout inspirée de Marie, elle qui demeure pour toutes les générations, Servante du Seigneur.